

Motion 2778

Face à la tragédie afghane, Genève doit montrer l'exemple

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la mise en garde du 13 juillet 2021 de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés sur une crise humanitaire imminente et d'une ampleur sans précédent en Afghanistan ;
- la débandade occidentale d'Afghanistan intervenue depuis lors ;
- la reprise du pouvoir dans tout le pays par les talibans le 15 août 2021 ;
- la violence, l'arbitraire et la misère régnant en Afghanistan ;
- les violations du droit international commises par les talibans et leurs affidés, violations reconnues par le Département fédéral des affaires étrangères ;
- le risque vital que le nouveau régime de Kaboul fait peser sur une partie de la population, notamment les femmes, les filles, les intellectuels, ainsi que toutes les personnes ayant travaillé de près ou de loin avec les Occidentaux en Afghanistan ;
- la nécessité d'apporter une réponse urgente, humaine, responsable et coordonnée à cette tragédie,

invite le Conseil d'Etat

- à demander au Conseil fédéral d'accueillir un contingent de réfugiés afghans, en particulier des femmes et des filles, selon des quotas définis avec notamment l'UE, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada ;
- à permettre un regroupement familial facilité et élargi à tous les proches de ressortissantes afghanes et de ressortissants afghans vivant en Suisse, sans entrave bureaucratique ;
- à proposer que le canton de Genève prenne en charge, en proportion de sa population et de ses moyens, les réfugiés afghans qui seraient attribués au territoire suisse ;
- à faciliter et soutenir rapidement auprès des autorités fédérales la régularisation des requérants et requérantes d'asile afghanes déboutées vivant dans notre canton.